

Pour diffusion immédiate  
Le jeudi 15 février 2001

COMMUNIQUÉ

***Le taux d'inflation optimal pour le Canada serait  
d'environ trois pour cent.***

***L'IRPP publie un essai de l'économiste Pierre Fortin sur les liens entre  
l'inflation, la croissance économique et le chômage.***

**Montréal** – Afin de permettre à l'économie canadienne de jouir d'une forte croissance tout en réduisant davantage le chômage, la Banque du Canada devrait laisser le taux d'inflation grimper jusqu'à environ trois pour cent, selon Pierre Fortin, l'un des experts en politique monétaire les plus réputés au pays.

Dans un document de réflexion *Enjeux publics* publié ce matin par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) et intitulé *Cible d'inflation : La solution du trois pour cent*, Pierre Fortin, professeur de sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), remet en question certaines idées reçues concernant les effets bénéfiques d'un taux d'inflation très bas sur la croissance économique. L'auteur avance qu'un taux d'inflation très bas pourrait avoir un impact aussi négatif sur l'emploi qu'un taux élevé. En effet, il démontre que le maintien du taux d'inflation en dessous de la barre des deux pour cent – une politique suivie par la Banque du Canada depuis 1991 et qui a été réaffirmée dans sa Mise à jour du Rapport sur la politique monétaire publiée le 6 février dernier – a pour effet d'augmenter le taux de chômage de façon importante et permanente, tout comme le ferait un taux d'inflation supérieur à quatre pour cent.

Le professeur Fortin conclut que la politique monétaire peut avoir un effet positif sur la croissance à condition que l'on vise, non pas le taux d'inflation le plus bas possible, mais bien celui qui abaisserait le chômage au plus bas niveau possible tout en demeurant compatible avec un taux d'inflation bas et stable. Selon des estimations récentes, cela signifierait un taux d'inflation variant entre deux et quatre pour cent. L'auteur demande donc au gouverneur de la Banque et au ministre fédéral des Finances de faire preuve d'opportunisme du côté de l'expansion monétaire et de porter le taux d'inflation dans cet intervalle. Selon lui, cette nouvelle politique, qui harmoniserait la stratégie de la Banque avec celle de la Réserve fédérale américaine sous la direction d'Alan Greenspan, encouragerait la croissance économique et la diminution du taux de chômage. Selon l'auteur, les autorités canadiennes ne devraient surtout pas croire que le taux de chômage ne peut plus diminuer du seul fait qu'il a récemment atteint son niveau le plus bas du dernier quart de siècle. Au contraire, laisser le taux d'inflation grimper jusqu'à environ trois pour cent pourrait contribuer à faire diminuer le taux de chômage jusqu'à 5,5 pour cent et permettre de retrancher 1,2 point au taux de pauvreté actuel.

1470, rue Peel  
Bureau 200  
Montréal (Québec)  
H3A 1T1  
(514) 985-2461  
ax : (514) 985-2559

courriel :

[irpp@irpp.org](mailto:irpp@irpp.org)

site internet :

[www.irpp.org](http://www.irpp.org)

Veillez noter que cet essai est une version révisée d'une présentation donnée lors d'une conférence de l'IRPP et du Centre d'études sur les niveaux de vie au sujet des liens entre la croissance économique et les inégalités tenue récemment à Ottawa. Cette publication fait partie d'un programme de recherche de l'IRPP qui vise à mettre en lumière certains facteurs qui influent sur la croissance économique et le progrès social et à proposer des options politiques pouvant contribuer à la réalisation de chacun de ces objectifs.

*Cible d'inflation : La solution du trois pour cent* est disponible sur le site Web de l'IRPP au [www.irpp.org](http://www.irpp.org) – veuillez cliquer sur l'icône « Quoi de neuf ? » sur la page d'accueil.

Pour de plus amples renseignements, ou pour demander une entrevue avec l'auteur, veuillez communiquer avec l'IRPP.

Pour recevoir les avis et communiqués de l'IRPP par courriel, veuillez vous abonner au service de distribution par courriel de l'Institut en visitant la salle des nouvelles sur son site Web.

Fondé en 1972, l'IRPP est un organisme canadien, indépendant et sans but lucratif qui cherche à améliorer les politiques publiques canadiennes en encourageant la recherche, en mettant de l'avant de nouvelles perspectives et en suscitant des débats qui contribueront au processus décisionnel en matière de politiques publiques et qui rehausseront la qualité des décisions que prennent les gouvernements, les citoyens, les institutions et les organismes canadiens.

- 30 -

Renseignements :	Graham Fox	(613) 230-3838
	Directeur des affaires législatives	(613) 294-9633
	et des affaires publiques	<a href="mailto:gfox@irpp.org">gfox@irpp.org</a>
	IRPP	